

vendre à l'enchère les matériaux des édifices à être démolis ainsi que les résidus de terrains, et aussi la propriété Préfontaine re expropriation de la rue Saint-Laurent ces ventes devant être faites par M. Kearns, encanteur, moyennant une commission de 1%, le prix d'achat de la propriété Préfontaine payable 1/5 comptant et le reste en huit paiements annuels égaux et consécutifs avec intérêt à raison de 5% payable semi-annuellement.

Résolu: De concourir et de demander que la Commission soit autorisée à enchérir et à fixer un prix minimum pour la vente de ces propriétés.

Ajournement.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

* * *

*Compte rendu de l'assemblée du 12 septembre
(assemblée ajournée)*

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, Ekers, Lapointe et DeSerres.

—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie recommandant de voter la somme de \$1,000 dont \$200 payables par la Ville pour compléter l'égout de la rue Forsythe.

Résolu: De demander au Conseil de concourir.

—A la demande de M. Gadbois, commis dans le département du trésorier, il est

Résolu: De lui accorder un autre mois de congé pendant lequel il recevra la moitié de son salaire.

—A la demande de la sous-commission des Expropriations, il est

Résolu: De demander au Conseil de payer à MM. R. Chartrand, T. Charpentier et E. Lavigne chacun \$75 pour leurs honoraires comme témoins experts re expropriation de la rue Notre-Dame.

Ajournement.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 12 septembre

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, Gallery, Turner, N. Lapointe, Bastien et Leclaire.

—M. G.-W. Ross, directeur-gérant, et M. Duncan McDonald, gérant-général de la "Montreal Street Ry. Co." étant aussi présents, est prise en considération la requête de ladite compagnie pour qu'il lui soit permis de prolonger la ligne de la rue Frontenac à travers le terrain de l'abattoir.

MM. les échevins Robillard, Bumbray, Ricard et Paquin, de la Commission des Marchés, sont aussi présents et examinent le plan du prolongement projeté de ladite ligne.

Après délibération, il est décidé que le parcours en perspective de ladite ligne, soit visité par le président de la Commission de la Voirie accompagné de MM. le président et des membres de la Commission des Marchés.

—Soumis le rapport de la Commission de la Voirie en date du 25 août dernier au sujet du circuit de la rue Centre, lequel le Conseil a renvoyé à ladite Commission pour en faire une étude plus étendue, et, après une assez longue discussion, à laquelle prennent part MM. les échevins Dagenais et L.-A. Lapointe, il est

Résolu: Que cette question soit référée à une sous-commission composée de M. le président et de M. l'échevin Bastien auxquels sont adjoints M. l'échevin Dagenais et M. l'échevin L.-A. Lapointe.

Ladite sous-commission décide ensuite de s'assembler mercredi le 14 septembre à 11 heures a.m.

—Il est
Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, recommandant que soient construits les trottoirs permanents suivants, conformément aux dispositions de la charte de la Ville, savoir:

Angle Sud-ouest des rues Sainte-Catherine et Déséry en dalles de pierre et goudron.

Rue Iberville No 124 en dalles de pierre et goudron.

Rue Rivard, No 491 au No 507, en dalles de pierre et goudron.

Et de plus, que la somme de \$2,215.72 requise pour payer la quote-part de la Ville pour la construction desdits trot-

sell, at auction, the materials of the buildings to be demolished as well as the residues of lands, and to sell also, at auction, the Préfontaine property, re the expropriation of St. Lawrence street, said sales to be made by Mr. Kearns, auctioneer, who will be paid a percentage of 1%. The purchase price of the Préfontaine property shall be payable one fifth cash, and the remainder in eight equal and consecutive yearly payments, with interest at the rate of 5% payable semi-annually.

Resolved: To concur, and to ask that the Committee be authorized to bid and to fix a minimum price for the sale of said properties.

Adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

* * *

*Report of Meeting, held the 12th of September.
(Adjourned meeting.)*

Present: Ald. Vallières, chairman, Ekers, Lapointe and DeSerres.

—Submitted a report from the Road Committee, recommending to vote the sum of \$1,000, of which the City will pay \$200, to complete sewer of Forsythe street.

Resolved: To ask Council to concur.

—At the request of Mr. Gadbois, clerk in the Treasurer's department, it was

Resolved: To grant him an additional month of leave of absence during which he will receive half pay.

—At the request of the expropriation sub-committee, it was

Resolved: To ask Council to pay Messrs. R. Chartrand, T. Charpentier and E. Lavigne each \$75, being their fees as expert witnesses re expropriation of Notre-Dame street.

Adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

ROAD COMMITTEE

Report of adjourned Meeting, held the 12th of September.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, Gallery, N. Lapointe, Ames, Bastien and Leclaire.

—Mr. W. G. Ross managing director and Mr. Duncan McDonald, general manager of the Montreal Street Railway Co., being present, the said company's application for permission to extend the Frontenac street line through the Abattoir property, was considered.

Ald. Robillard, Bumbray, Ricard and Paquin of the Market Committee were also present and examined the plan of the proposed extension of said line.

After deliberation, it was decided that the proposed location of said line be inspected by the chairman of the Road Committee together with the chairman and members of the Market Committee.

—The report of the Road Committee, dated August 25th antecedent Centre street route, which the City Council referred back for further consideration, was submitted, and after a lengthy discussion, in which Ald. Dagenais, and Ald. L. A. Lapointe took part it was

Resolved: That the question be referred to a sub-committee composed of the chairman and Ald. Bastien together with Ald. Dagenais, and Ald. L. A. Lapointe.

The said sub-committee subsequently decided to meet on Wednesday, the 14th September, at eleven o'clock a.m.

—It was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the following permanent sidewalks be constructed in accordance with the provisions of the City Charter:

South-west corner of St. Catherine and Desery streets, in flagstone and coal tar.

Iberville street No. 124 in flagstone and coal tar.

Iberville street Nos. 193 and 195 in coal tar.

Rivard street, No. 491 to No. 507 in flagstone and coal tar.

And furthermore that the sum of \$2,215.72 required to pay the City's share of said permanent sidewalks and the per-